

quoi	Joint venture Duferco – Novolipetsk Steel
quand	Le 23 novembre 2006
où	Parlement wallon
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86 - Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14 - Secrétariat : 064/88.24.23

Les Députés wallons Fontaine (MR) et Bodson (PS) ont interrogé le Ministre Marcourt au sujet du rapprochement entre Duferco et Novolipetsk Steel : quel est l'avenir de Duferco La Louvière ?

Les Députés de la Région du Centre ont tenu à demander au Ministre Marcourt en séance publique au Parlement wallon ce 22 novembre 2006 quel serait l'impact du rapprochement annoncé sous la forme d'une joint-venture entre Duferco et le groupe russe Novolipetsk Steel sur le site de Duferco La Louvière où des investissements étaient prévus pour renforcer le pôle « auto » du groupe.

Si la direction du groupe s'est voulue rassurante, faisant valoir la logique sous-jacente : à savoir une plus grande sécurité et un meilleur approvisionnement en brome, et une consolidation financière et industrielle, **Philippe Fontaine** a tenu à rappeler que les syndicats se sont déclarés préoccupés par cet élargissement du périmètre.

Philippe Fontaine a voulu savoir quel serait l'avenir du site de Duferco La Louvière et des investissements prévus.

Le Ministre de l'Economie a d'abord rappelé l'intérêt voire la nécessité d'un tel accord. « Il était sans doute souhaitable, pour Duferco, de nouer des partenariats en vue d'asseoir sa position sur le marché sidérurgique, de plus en plus dominé par des géants. L'acier chinois représente 40 % du marché et le groupe Arcelor-Mittal, 10 %. » a précisé le Ministre.

Le site de La Louvière, comme tous les sites wallons de Duferco, ainsi que l'essentiel des actifs du groupe, passerait sous le contrôle d'une société holding détenue à 50% par Duferco et 50% par NLMK.

La production des aciers plats serait augmentée à La Louvière de 40% et la part des produits à haute valeur ajoutée à La Louvière, d'un million de tonnes par an.

Dans le cadre des négociations, le partenaire russe aurait marqué son accord sur la poursuite du plan industriel élaboré par Duferco et, notamment, sur les investissements prévus entre 2007 et 2010 par Duferco dans les différents sites wallons. Le plan d'investissements prévoirait ainsi la réalisation de 337 millions d'euros, répartis en 142 millions d'euros pour Carsid, **85 millions d'euros pour La Louvière** et 110 millions d'euros pour Clabecq.

Il est donc plausible de penser continuité, pérennité de l'activité industrielle en Région wallonne plutôt que le contraire.

Trois autres éléments rendent plutôt optimistes : le maintien du Management actuel, le maintien de la SOGEPa dans les conseils d'administration dont celui de La Louvière, lui

conférant ainsi un rôle d'observateur privilégié de l'évolution de la joint venture et le respect des accords et conventions existants au niveau social.

Deux éléments qui ne lèveront pas l'inquiétude des syndicats : il n'y a pas d'engagement de maintien d'un nombre préétabli d'emplois au seul niveau des activités industrielles et le Ministre, qui a tenu à parler au conditionnel, car rien n'est encore fait à ce jour d'autant que les travailleurs viennent de refuser l'accord qui devait être signé fin du mois.

Philippe Fontaine a ajouté que si le Ministre avait été clair, il devait bien constater qu'un Ministre de l'Economie n'était en somme qu'un observateur privilégié qui ne peut jouer de rôle actif dans ce type de dossier.

Philippe Fontaine a déploré qu'aucune réponse n'ait été apportée encore quant aux inquiétudes des organisations syndicales de La Louvière, notamment.



Jean-Marc Nerinckx
Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belgacom.net
www.philippefontaine.be